

RENCONTRE DES PROPRIÉTAIRES 18 AOÛT 2004

QUESTION/SUJET	RÉPONSE
<p>1 Questions laissées sans réponses lors des portes ouvertes.</p> <p>Est-ce qu'il est possible d'avertir à l'avance des vols effectués par TransCanada?</p>	<p>Les réponses à des questions spécifiques ont été apportées aux intervenants concernés. Les réponses d'ordre général ont alors été apportées.</p> <p>Concernant la patrouille aérienne, avec utilisation de l'appareil de détection de fuite, la hauteur de vol doit être d'environ 100 pieds.</p> <p>Il est pratiquement impossible d'aviser à l'avance tous les gens en raison des horaires très variables reliés aux vols qui dépendent des conditions de température et d'autres contraintes techniques et considérant le temps requis pour rejoindre tous les propriétaires concernés.</p>
<p>2 Positionnement des drains latéraux par-dessus la conduite ou en dessous.</p>	<p>L'installation de drains latéraux en dessous des conduites correspond à une méthode généralement abandonnée maintenant.</p>
<p>3 Problématique reliée au tassement du sol au-dessus d'une conduite existante. Du sol a été ramené mais il semble qu'il en manquerait encore un peu.</p> <p>Quelles seront les précautions prises pour la nouvelle construction?</p> <p>Un propriétaire demande s'il y a comme une réserve de deux ans.</p>	<p>Il est difficile de juger de façon parfaite l'épaisseur requise au moment du remblayage pour assurer que suite au tassement que les niveaux seront parfaits, mais un suivi est effectué suite à la construction pour valider cet aspect.</p> <p>Lorsque des problématiques surviennent, il est toujours possible d'en discuter avec l'agent de liaison. Aussi, lors de la rencontre spécifique avec les propriétaires, il sera toujours possible de discuter les préoccupations spécifiques comme celles-ci pour prévenir des problématiques ainsi que de régler des préoccupations existantes.</p>
<p>4 Y aura-t-il semis de moutarde blanche comme engrais vert?</p> <p>Cet aspect n'a pas été abordé pendant la présentation.</p>	<p>Cela dépend de la période de construction selon les saisons et les types de cultures qui sont présentes.</p> <p>Cet élément fait partie du sujet relié à l'ensemencement suite à la construction.</p>
<p>5 Est-ce qu'un engrais sera apporté car il pourrait y avoir dilution du sol arable?</p>	<p>Généralement, les travaux agricoles sont effectués comme habituellement et ne nécessitent pas de modification. L'engrais n'est pas toujours nécessaire.</p>
<p>6 Au niveau de la compensation, est-ce que les dommages de récoltes sont inclus?</p>	<p>Oui et le tout est évalué selon le prix au niveau de l'année et déterminé par l'assurance-récolte agricole.</p>
<p>7 Au niveau des paiements de la compensation, est-ce qu'il y a un prix minimum ou maximum relié?</p> <p>Qu'est que la convention d'option?</p>	<p>Un prix fixe a été déterminé seulement pour la convention d'option.</p> <p>La convention d'option est reliée à une entente requise lorsque le tracé précis n'a pas été déterminé et qu'il y a une option de passer à un endroit « X » ou « Y » demeurant à être à déterminer. Dans ce projet, une convention d'option ne sera probablement pas requise.</p>

RENCONTRE DES PROPRIÉTAIRES
18 AOÛT 2004
(Suite)

QUESTION/SUJET	RÉPONSE
8 Un délégué de l'UPA indique que l'UPA a travaillé dans le passé avec TransCanada, notamment lors de chantiers de construction. Il mentionne qu'il n'y a pas eu de problématique particulière. Au contraire, le tout va très bien au niveau des échanges avec TransCanada. Ce dernier donne un exemple lors de d'autres travaux réalisés par une autre compagnie où il a dû arrêter les travaux pendant la construction pour des raisons spécifiques.	TransCanada est à l'écoute des préoccupations de l'UPA et des agriculteurs et le responsable des opérations, M. Pilon, ainsi que M. Roger Lalonde au niveau régional, sont présents pour répondre à des besoins spécifiques, tant au niveau des opérations qu'au niveau de la construction où un représentant spécifique sera désigné.
9 Quand les propriétaires recevront-ils la visite pour déterminer les modifications au plan de drainage? Est-ce que ce sont toutes les fermes qui seront visitées?	Au cours de l'année 2005. Oui.
10 De quel côté par rapport à l'emprise existante sera localisée la conduite? Est-ce que c'est bien le côté sud? Quelle est la situation par rapport à la rivière Delisle?	Oui. Le tracé au niveau de la rivière Delisle n'a pas été déterminé. Il sera dépendant des études géotechniques à venir ainsi que de la méthode de traversée sélectionnée.
11 Au niveau des opérations, il semblerait qu'il y ait certains inconvénients au niveau du bruit relié à la purge? Préoccupation d'un propriétaire : J'ai déjà entendu un commentaire d'un inspecteur qui dit qu'il ne resterait pas près des conduites.	TransCanada est conscient que ceci peut occasionner des inconvénients, mais ces événements sont peu fréquents et les voisins sont relativement bien éloignés, ce qui fait en sorte que cette nuisance est acceptable. Le réseau doit être installé à travers le territoire et peu importe sa localisation, on observe toujours des commentaires à l'effet que les gens aimeraient mieux que ce soit chez le voisin.
12 Problématique spécifique chez un propriétaire qui désirerait que la conduite soit plus basse pour permettre la circulation d'équipements lourds qui font partie de son travail.	Une visite spécifique auprès du propriétaire sera effectuée pour analyser plus en profondeur la question.
13 Lorsque des systèmes de drainage existants sont présents, comment faites-vous pour installer la conduite en dessous?	En effectuant des réparations temporaires.
14 De quelle façon la compensation est-elle appliquée à l'acre ou à l'arpent?	Les compensations sont déterminées en fonction de la superficie et peuvent être converties selon les unités requises pour la compréhension du propriétaire.
15 Pertes de culture maraîchère spéciale en raison de la présence de travailleurs le long de l'emprise.	Tel qu'indiqué dans la présentation, des clôtures temporaires peuvent être installées le long de l'emprise pour éviter des impacts à cet effet. Les travailleurs sont également avisés de cet aspect.

Projet Gazoduc Les Cèdres

**“TransCanada vous demande d’enregistrer votre nom sur cette feuille de présence de la « Rencontre des propriétaires » afin de fournir une documentation appropriée aux législateurs lors de l’application pour ce projet. Cette information sera fournie uniquement aux législateurs, si requis lors d’un audit réglementaire.
Merci”**

Questionnaire

Veillez prendre quelques minutes pour remplir ce questionnaire et le laisser à l’entrée ou à l’un de nos représentants. Vos commentaires sont importants pour nous.

1. Quelle partie de la « Rencontre des propriétaires » vous a le plus intéressé?

Présentoirs d’information :

Présentation :

Opportunité de discuter avec le personnel de la compagnie :

2. Quels commentaires ou questions spécifiques aviez-vous concernant ce projet de gazoduc?

3. Est-ce que vos questions ont été répondues adéquatement à la « Rencontre des propriétaires »?

Oui Non

Si non, quelle information additionnelle désirez-vous?

4. De quelle façon désirez-vous être informé durant le cours de ce projet?

Publicité

Circulaire/Lettre

Rencontre

Si vous désirez que le personnel de TransCanada vous fournisse de l’information complémentaire ou réponde à vos questions, veuillez laisser vos coordonnées.

Nom _____ Téléphone _____

Adresse _____

Courriel _____

Les Cèdres Pipeline Project

**“TransCanada is asking you to record your name in this Landowner meeting attendance sheet in order to provide appropriate documentation to our regulators as part of our project application. This information will be provided only to our Regulators if required as part of a regulatory audit.
Thank you”**

Questionnaire

Please take a few minutes to complete this questionnaire and to leave it at the entrance or with a representative. Your comments are important to us.

1. What part of the Landowner meeting was of most interest to you?

Information Displays :

Presentation :

Opportunity to talk to company personnel :

2. What specific questions or comments did you have regarding the pipeline project?

3. Were your questions adequately answered at the Landowner meeting?

Yes No

If not, what additional information do you require?

4. In what way would you like to be kept informed throughout the course of the project?

Advertising

Newsletter/Letter

Meetings

If you would like TransCanada personnel to provide follow-up information or address questions, please leave your name and address.

Name _____ Phone No. _____

Mailing address _____

Email address _____